



Politique de gestion des données à caractère personnel

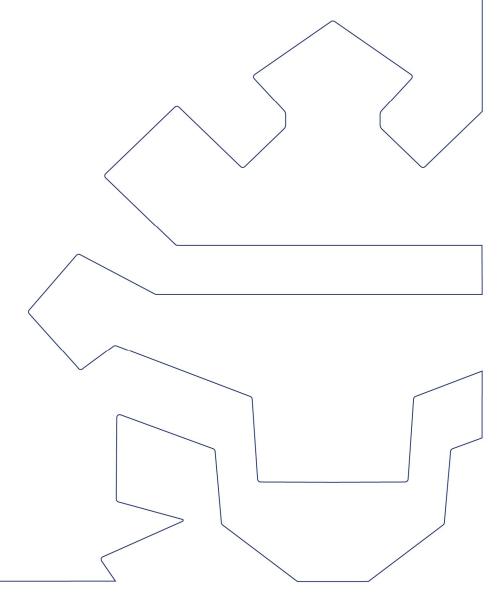


TABLE DES MATIERES

| 1 | Objectifs | 3 |
|--|---|---------|
| 2 | Définitions | 3 |
| 2.1 | Donnée à caractère personnel | 3 |
| 2.2 | Traitement de données à caractère personnel | 3 |
| 2.3 | Responsable de traitement | 3 |
| 3 | Champ d'application | 3 |
| 4 | Principes relatifs aux traitements de données à caractère personnel | 4 |
| 4.1 | Licéité, loyauté, transparence | 4 |
| 4.2 | Limitation des finalités | 4 |
| 4.3 | Minimisation des données à caractère personnel | 4 |
| 4.4 | Exactitude | 4 |
| 4.5 | Limitation de la conservation des données à caractère personnel | 4 |
| 4.6 | Intégrité et confidentialité | 4 |
| 4.7 Règles à respecter en cas de transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers | | un 4 |
| 5 | Légalité des traitements de données à caractère personnel | 5 |
| 6 | Finalités des traitements de données à caractère personnel | 5 |
| 7 | Accès aux données à caractère personnel | 5 |
| 8 | Conservation des données à caractère personnel | 6 |
| 9 | Sécurité des données à caractère personnel | 6 |
| 10 | Droits des personnes concernées | 6 |
| 11 | Chargé à la protection des données à caractère personnel | 6 |

1 Objectifs

Le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) met en place la présente politique de gestion des données à caractère personnel pour garantir le respect du règlement général sur la protection des données à caractère personnel.

La présente politique de gestion des données personnelles a pour objectif de décrire la manière dont il s'acquitte de ses obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

2 Définitions

2.1 Donnée à caractère personnel

Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

2.2 Traitement de données à caractère personnel

Toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

2.3 Responsable de traitement

La personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement ; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre.

3 Champ d'application

La présente politique de gestion des données à caractère personnel s'applique :

- aux pompiers professionnels;
- aux pompiers volontaires;
- aux agents administratifs et techniques, quel que soit leur statut;
- aux consultants et prestataires externes.

4 Principes relatifs aux traitements de données à caractère personnel

4.1 Licéité, loyauté, transparence

Lors de la collecte de données à caractère personnel auprès d'une personne, le CGDIS communique à cette personne toutes les informations requises par le RGPD et dispose d'une base légale pour chaque traitement.

4.2 Limitation des finalités

Le CGDIS collecte et traite les données à caractère personnel uniquement aux fins qui sont décrites dans la présente Politique, et s'engage à ne pas les utiliser ultérieurement d'une façon incompatible avec les finalités initiales.

4.3 Minimisation des données à caractère personnel

Seules les données à caractère personnel nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ne seront collectées.

4.4 Exactitude

Le CGDIS veille à ce que les données à caractère personnel traitées soient exactes et tenues à jour. Il est possible d'accéder, de modifier, de corriger ou de supprimer des données à caractère personnel en contactant le chargé à la protection des données à caractère personnel à l'adresse email suivante : juridique@cqdis.lu.

4.5 Limitation de la conservation des données à caractère personnel

Le CGDIS conserve les données personnelles pendant la période nécessaire aux fins du traitement desdites données, conformément aux dispositions de la présente Politique et aux exigences prévues par la loi.

4.6 Intégrité et confidentialité

Le CGDIS met en place des mesures techniques et organisationnelles raisonnables pour assurer la sécurité des traitements des données personnelles en les protégeant contre l'altération ou la perte accidentelle ou illicite ou l'utilisation, la divulgation ou l'accès non autorisé.

4.7 Règles à respecter en cas de transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers

En cas de transfert de données à caractère personnel vers des pays tiers, le CGDIS s'engage à vérifier que le pays destinataire assure un niveau de protection des données à caractère personnel adéquat..

5 Légalité des traitements de données à caractère personnel

Le CGDIS veille à ce que chaque traitement de données à caractère personnel qu'il opère soit justifié par une base légale appropriée.

Dans le cadre des activités du CGDIS, les traitements de données à caractère personnel s'appuient sur les bases légales suivantes :

- le consentement des personnes concernées ;
- l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou nécessaire à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de la personne concernée;
- le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale en vertu de la législation nationale ou européenne ;
- le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'autorité publique dont est investi le CGDIS.

6 Finalités des traitements de données à caractère personnel

Chaque traitement de données à caractère personnel réalisé par le CGDIS répond à une finalité précise. Le registre des traitements de données à caractère personnel du CGDIS reprend la finalité précise de chaque traitement de données à caractère personnel.

7 Accès aux données à caractère personnel

Les données à caractère personnel traitées par le CGDIS peuvent être divulguées aux pompiers professionnels, aux pompiers volontaires, au personnel administratif et technique et aux consultants et prestataires externes habilités à les recevoir pour les traiter dans le périmètre de leur domaine d'intervention, dans la mesure du nécessaire et dans le respect des principes énoncés ci-dessus.

Le CGDIS peut transmettre des données à caractère personnel à des tiers conformément à la législation applicable. Cette transmission peut être justifiée par un certain nombre de circonstances, dont notamment :

- la communication aux autorités publiques ou à d'autres organismes de droit public ou privé, lorsque celle-ci est prévue par la loi ;
- la transmission de données à caractère personnel à des sous-traitants lorsque celle-ci est nécessaire à l'accomplissement de prestations pour lesquelles ils sont mandatés dans le cadre de l'exécution des missions du CGDIS.

8 Conservation des données à caractère personnel

Le CGDIS conserve les données à caractère personnel uniquement pendant la période nécessaire pour l'accomplissement des finalités reprises dans la présente politique de gestion des données à caractère personnel, conformément à la législation applicable et à la **politique** de rétention des données à caractère personnel.

9 Sécurité des données à caractère personnel

Le CGDIS veille à prendre toutes les mesures physiques, techniques et organisationnelles appropriées, afin d'empêcher, dans la mesure du possible, toute altération ou perte de données à caractère personnel ou tout accès non autorisé à celles-ci, par l'utilisation de moyens de sécurisation physiques et logiques.

L'accès aux données à caractère personnel est soumis à de strictes conditions de mise en œuvre, notamment par l'implémentation de mesures de sécurité adaptées.

10 Droits des personnes concernées

Toute personne peut exercer les droits suivants :

- Droit d'accès ;
- Droit à l'effacement ;
- Droit de rectification;
- Droit d'opposition;
- Droit de s'opposer à une décision individuelle automatisée ;
- Droit à la portabilité ;
- Droit à la limitation du traitement ;
- Droit de retirer son consentement.

Le CGDIS s'engage à répondre à toute demande spécifique concernant l'exercice de ces droits par les personnes concernées dans un délai raisonnable et, en principe, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

L'exercice de ces droits se fait par demande écrite et doit être envoyée au chargé à la protection des données à caractère personnel à l'adresse suivante : juridique@cgdis.lu.

Toute personne est en droit d'introduire également une réclamation auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD).

11 Chargé à la protection des données à caractère personnel

Toute information complémentaire concernant la protection des données à caractère personnel au sein du CGDIS peut être obtenue auprès du chargé à la protection des données à caractère personnel à l'adresse email suivante : juridique@cgdis.lu.

Le chargé à la protection des données est tenu de respecter la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans l'exercice de ses missions.